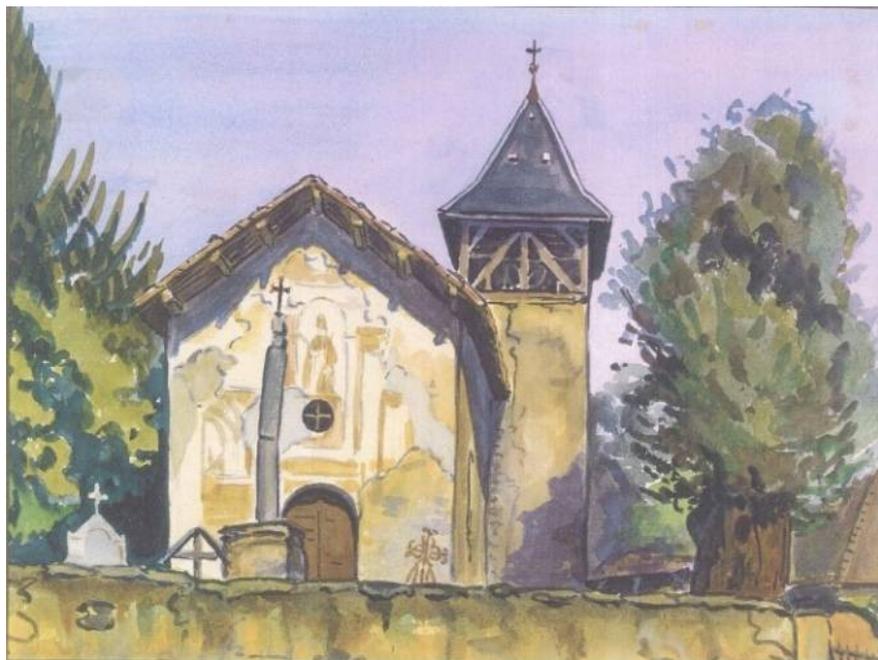


SAINT NIZIER D'URIAGE

Le Prieuré La Chapelle



Aquarelle de Marguerite Cottave-Berbeyer

SAINT NIZIER D'URIAGE

St Nizier d'Uriage est un charmant hameau, dépendant de la commune de St Martin d'Uriage et déjà, au siècle précédent, son site était apprécié.

En effet, dans le **Regestre Dauphinois**, publié en 1891, Ulysse Chevallier nous dit «que le lieu même de St Nizier d'Uriage est placé dans un lieu assez agréable»... Et dans l'**Album du Dauphiné**, publié en 1835 par Cassieu et Debelle, nous relevons, un paragraphe consacré aux environs d'Uriage, «qu'en sortant du fond de ce puits de verdure où les bains d'Uriage sont enfoncés, on trouve à faire une foule de promenades intéressantes. Les hameaux de Pinet et de Villeneuve, sont dans des positions élevées et pittoresques. Celui de St Nizier, qui est aussi un but charmant de promenade, était le siège d'une ancienne abbaye bénédictine».

(A noter que l'étymologie d'Uriage vient d'*Urentibus aquis*, à cause des eaux chaudes qu'on y trouve).

But charmant de promenade, il l'est toujours. Il vous suffit, si vous venez de Grenoble, d'emprunter la N524 jusqu'à Uriage des Bains, puis de vous diriger jusqu'à St Martin d'Uriage et quittant la route de Chamrousse (via Seiglière), peu après la sortie du village, d'emprunter celle qui va à Allevard. St Nizier est à environ 1300 m. de cette bifurcation. On peut suivre un autre parcours, faire par exemple un circuit par Venon, soit par le petit chemin boisé, très agréable, qui part du refuge de la S.P.A. (entre Gières et Uriage) et vous amène plus rapidement au hameau de St Nizier.

St Nizier est dominé par la chaîne de Belledonne et sa station de Chamrousse, bien connue et appréciée des sportifs. Il plonge vers la vallée de Vizille et au loin on peut apercevoir la chaîne du Vercors, le tout dans un cadre large et aéré. Aux alentours, des hameaux agréables : Belmont, Bouloud...

Mais surtout, ce qui attire, à St Nizier, c'est sa chapelle, autour de laquelle s'inscrit tout un passé historique et religieux. Vous êtes invités à venir y flâner quelques instants, si vous avez l'amour et le respect des vieilles pierres.

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS
SERVICE DES AFFAIRES FONCIÈRES ET DOMANIALES

CADASTRE

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

DÉPARTEMENT
d'ISÈRE Section B

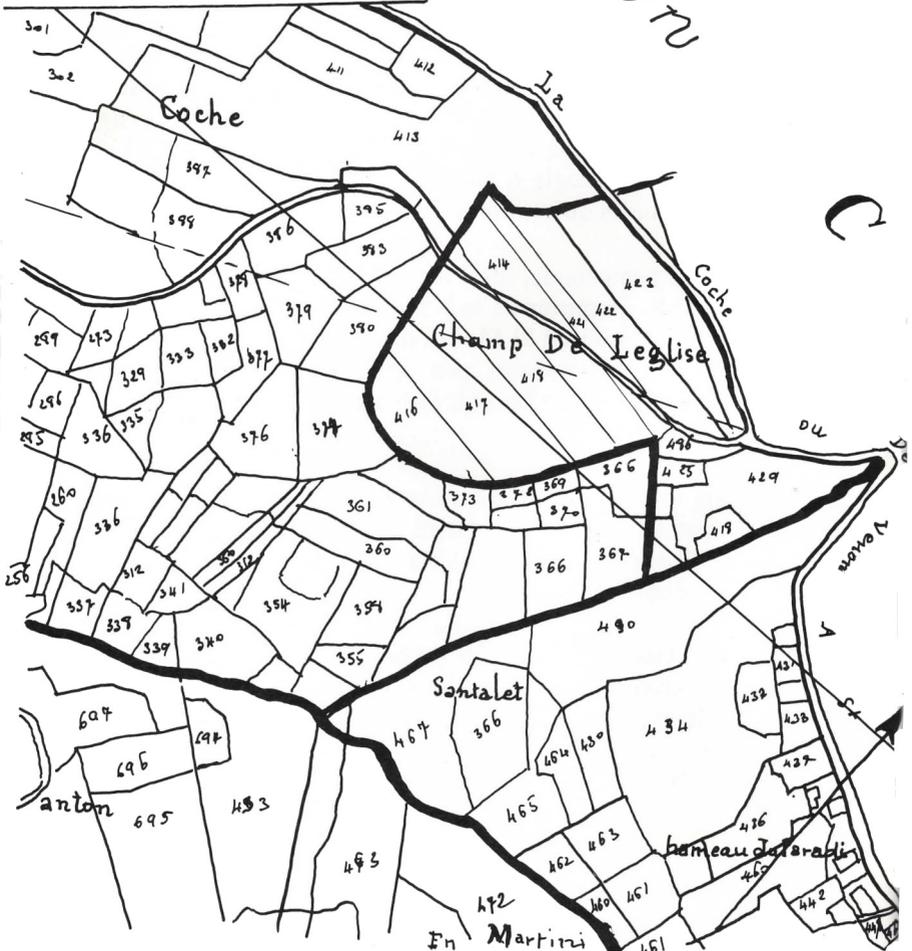
COMMUNE
de ST MARTIN Echelle 1/2500

D'URIAGÈ

ST Nisier

sur Se Doman

Section



St Nizier d'Uriage et son prieuré de 1090 - 1675

Au XI^e siècle, les prêtres étaient peu nombreux et de ce fait, les paroisses étaient plus ou moins abandonnées. Par l'entremise de l'Evêque ou d'un Seigneur, une église, une paroisse et ses biens étaient donnés à des religieux, qui pouvaient alors assurer leur office de moines réguliers et aussi le service religieux de la paroisse. Ils suppléaient ainsi à la carence des prêtres. Souvent même ils réparaient les bâtiments ou les reconstruisaient. Seules les abbayes importantes avaient un cloître. C'est le commencement de l'architecture romane.

C'est sans doute dans ce contexte que, vers 1090, les Seigneurs d'Uriage, appartenant probablement à la famille ALLEMAN, firent le don de l'église primitive de Saint Nizier, et ses dépendances à l'abbaye bénédictine de Saint Chaffre en Velay et devint le premier prieuré. Au XI^e et XII^e siècles, l'ordre des bénédictins était le plus répandu en Europe.

Dans «**l'Histoire du Dauphiné**» écrite sous la direction de Bernard BLIGNY, nous trouvons le recensement suivant :

dans le diocèse de Grenoble, on dénombre au XII^e siècle :

- 7 prieurés clunisiens,
- 10 relevant de St Chaffre,
- 4 de la Chaise-Dieu,
- 3 de Montmajour,
- 1 de Cruas,
- 2 de St Chef,
- 3 de St Pierre de Vienne,
- 1 de St André de Vienne.

Les dix possessions de St Chaffre dans notre diocèse étaient alors ; «le prieuré de St Laurent de Grenoble, ceux de Bernin, de St Laurent du Lac, du Bourg d'Oisans et de St Nazaire, ses dépendances, le prieuré de St Michel de Connexe et ceux de Risset et Saint Cluze et de St Eynard, ses dépendances, le prieuré de St Nizier d'Uriage et de Vif...» (inventaire de l'Evêché de Grenoble - 1764).

L'abbaye de St Chaffre s'appelait aussi abbaye de Saint Théophédri, du nom d'un moine, mort martyr (†), lapidé par les Sarrasins vers l'an 620. Ladite abbaye avait été fondée vers l'an 570. De ce Monastère il existe encore une église admirée et visitée. Il dépend de la commune de **Monastier sur Gazelle**, sise à 21 kms, au sud-est du Puy en Velay (Hte Loire).

Des documents pontificaux confirment cette possession du prieuré de St Nizier d'Uriage à St Chaffre, ce sont :

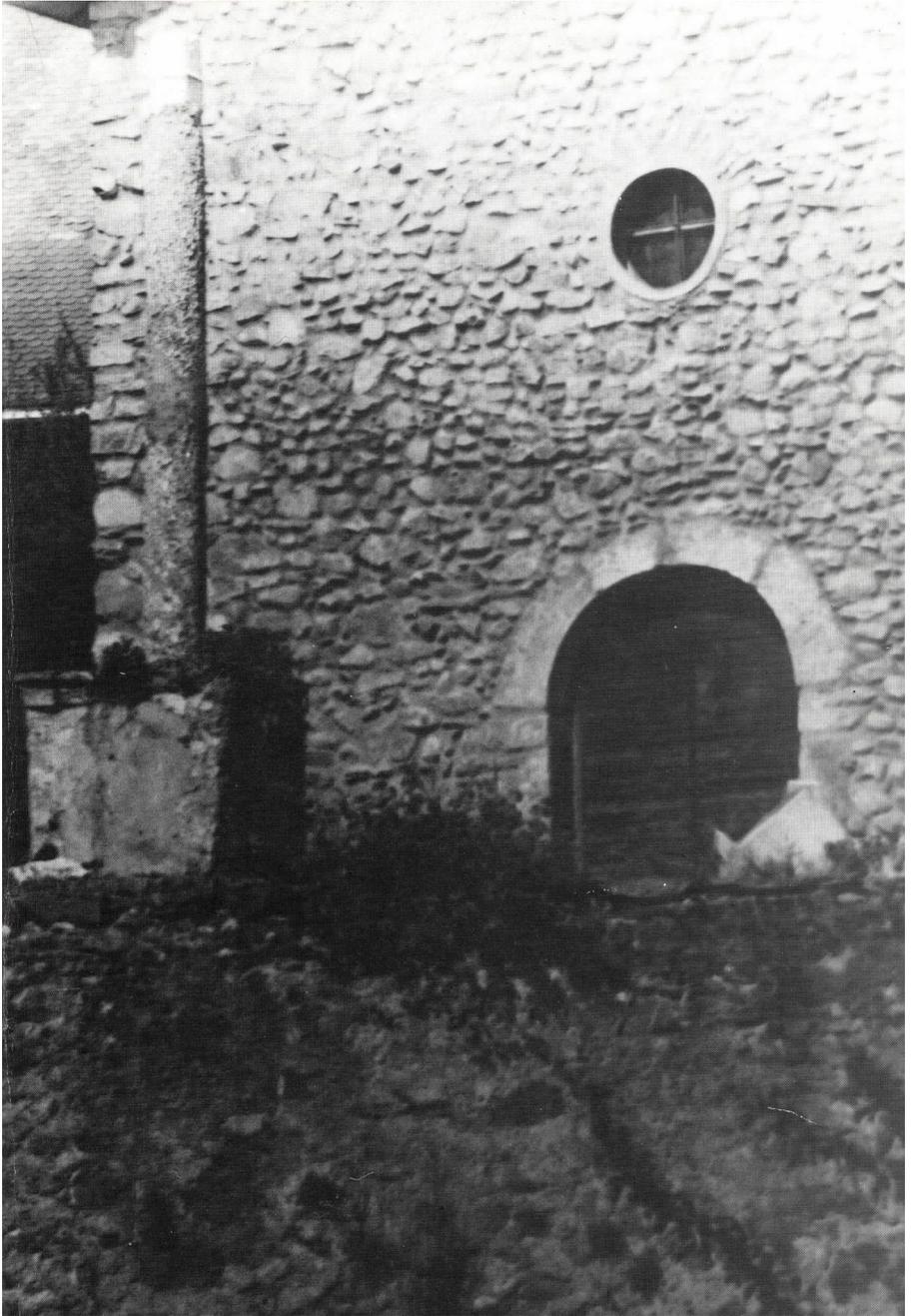
1090 - la Bulle d' Urbain II qui, adressée à Guillaume, abbé de St Chaffre, «confirme au monastère sa liberté et ses possessions, entre autres les églises de St Nizier d'Uriage, (S. Nicetti) et de St Pierre de Risset (Rivo Sicco), la chapelle de Ste Marie de Bernin (Berniaco), du diocèse de Grenoble, qui étant sous la juridiction de l'Eglise Romaine, doivent 3 sols par an au Palais de Latran, sauve la déférence à l'Evêque du diocèse à la condition d'être en communion avec le Siège Apostolique. Pour la liberté Romane, il doit en outre au S. Palais, 5 sols en monnaie du pays (vestratis)».

1172 Document pontifical d'Alexandre III 1342

-1352 Document pontifical de Clément VI

(Réf. Archives départementales E. Pillot de Thorey. Bulletin de la Sté des Statistiques de l'Isère - 1884)

Le prieuré de St Nizier d'Uriage fut placé sous le vocable de St Nizier, premier évêque de Lyon, décédé en 579 et dont la fête est le 2 avril.





La paroisse fut sans doute placée sous le vocable de St Denis, premier évêque de Lutèce, mort décapité en 475. (Les noms des prieurés prédominaient sur ceux des paroisses).

Quelle fut l'évolution religieuse au cours des siècles ?

Pilot de Thorey dans son dictionnaire topographique de l'Isère, publié par Ulysse Chevalier, chanoine, nous donne, P.324 le tableau suivant :

Sanctii Nicetii

Monastère - XI^e siècle

Eccl. - XII^e siècle

Prior. - XIV^e siècle

Nicetti Uriatici - eccl. - XV^e siècle

Dans plusieurs écrits, dont le Cartulaire de St Chaffre, il est mentionné que St Nizier d'Uriage était placé non loin du monastère de St Michel de Connexe, (près de Champ-sur-Drac) qui lui-même dépendait de St Chaffre.

Au XV^e siècle, le prieuré de St Nizier d'Uriage n'appartient plus à St Chaffre, il est acquis par le prieur de St Laurent de Grenoble, «homme vénérable nommé Guidonne». Il s'agit peut-être de Guy de Montfort (1480), chanoine de l'église de St André et auditeur à la chambre des Comptes.

On lit dans le Cartulaire de l'abbaye de St Chaffre, publié par Ulysse Chevalier en 1891 :

«le prieur de St Laurent de Grenoble pourvoit au prieuré de St Nizier d'Uriage, qui est conventuel de l'ordre de St Benoît».

«Le prieuré de St Laurent a été fondé par St Chaffre».

«**Les biens du prieuré** de St Nizier d'Uriage s'accrurent au cours du XIII^e siècle, par des acquisitions du prieur Guillaume (dont des biens immeubles), qui par ailleurs, fut un administrateur nonchalant» (Cartulaire de St Chaffre). Vers 1375, ses revenus étaient assez bons sans être énormes, puisque le prieur est taxé à 102 livres pour la décime apostolique.

La décime apostolique était un impôt équivalent à un dixième du revenu prélevé sur tous ceux qui possédaient un bénéfice ecclésiastique. Elle était versée au Pape et le fut jusqu'au Concordat signé en 1516, entre François I^{er} et le Pape Léon X. Le pouillé du diocèse de Grenoble de 1497, nous apprend qu'à cette époque, le prieuré payait annuellement à la **MENSE** épiscopale de Grenoble, au synode de la **Toussaint**, un sétier de miel.

A la fin du XV^e siècle, le prieuré de St Nizier d'Uriage comptait quatre religieux, soit : un prieur, un sacristain, un religieux, un curé. Ses revenus s'élevaient à 120 florins.

Le hameau avait sa vie propre, ses habitants. C'est ainsi que dans la revue «Le Dauphiné» du 30 juin 1907 de Louise et Xavier Drevet (bibli. Mie), nous lisons un article concernant le nombre d'habitants en 1474. Il s'agit d'un rapport fait le 10 mai 1474, sur le nombre de Bellues ou habitants des paroisses de St Martin, Pinet, St Nizier, Villeneuve - leurs noms et prénoms, par Pierre Mollard, châtelain d'Uriage, Antonio Molard, notaire et les curés et vicaires desdites paroisses. En ce qui concerne St Nizier... Sanctii Nicetii, (renseignements donnés par Guillemain Chavanelli, vicaire du lieu). Et des noms d'habitants suivent :

«Claudius Charsii, Antonius Corteli, Petrus Falconnis, Guillelmus Jaqueti, Johannes Royedanis, Claudius Homarum, Johannes Molaris, Claudius Baujardin, Johannes Roqueti, Johannes Gaczeti, Guigo Tholesii, Anthonius Priardi, Johannes, Guigo Chondi, Devrerius Fabri».

En 1624 un testament de feu Monsieur d'Uriage, lui lègue 500 livres dont les intérêts doivent être servis aux pauvres.

Le prieur de St Nizier d'Uriage avait droit de patronage : il nommait les curés sur les cures de St Nizier d'Uriage (St Nizier et St Denis), de Pinet (St Féréol), de St Martin d'Uriage (St Martin de Tours), de Villeneuve (St Jean Baptiste) et de St Sauveur.

St Sauveur, au Moyen-Age, était une église paroissiale sise sur le territoire du hameau de Villeneuve.

Le prieur percevait des dîmes et payait la portion congrues aux quatre curés. La dîme était un prélèvement fait sur les récoltes au profit de l'autorité ecclésiastique et de l'autorité civile. Tout le monde la payait. Elle subsista jusqu'à la Révolution. Un arrêt de l'année 1532, «obligeait les habitants à payer les dîmes aux quatre paroisses du mandement d'Uriage, à la cote vingtième».

A certains moments, les revenus furent insuffisants pour assurer la présence de quatre religieux. En 1453 il est fait mention «que le curé est dans une extrême misère, qu'il n'a pas de quoi vivre et n'est pas en mesure de soutenir l'état sacerdotal, à cause de sa pauvreté. Il dû alors percevoir ses aliments sur la dîme du prieur qui s'élevait à 120 florins par an». Car ce ne fut qu'à partir de 1692 que le curé put jouir de la dîme.

Prieur et curé avaient des biens immobiliers : par exemple le champ de l'église contenant environ cinq sétérées (c.f. le plan cadastral établi en 1824), des vergers, des terriers, maisons et bois (le bois du prieur), des granges, des terres labourables...

Nous avons la liste très partielle des curés de St Nizier d'Uriage, (remise par l'archiviste de l'évêché) et aussi celle des prieurs, (qui a été établie depuis le XII^e siècle jusqu'à la Révolution, par E. Pilot de Thorey). c.f. annexe.

Prieurés et églises ont été visitées par les évêques au cours de leurs visites pastorales, qu'ils faisaient assez régulièrement («Visite de l'église paroissiale de St Nizier»). On en retrouve le compte-rendu aux Archives Départementales, depuis celle de Mgr Laurent Alleman en 1488. Lors d'une même tournée, l'évêque allait à Pinet, à St Nizier d'Uriage, à St Martin d'Uriage et à Villeneuve. Nous lisons par exemple «que le 12 octobre 1672 Mgr l'évêque de Grenoble (Mgr Le Camus) étant parti de Pinet vers 6 heures du matin, s'est transporté dans la paroisse de St Nizier où il a été reçu par le Sieur curé nommé Jean Baudrey lequel avec quelques habitants...» Le prieur et le curé assuraient vivres et couvert aux évêques lors de leur venue. C'est ce qu'on appelait le droit de paré (paratio = préparatif), dont fait mention le cartulaire de St Hugues.

Alors faisons, grâce aux évêques, un petit tour dans le passé et parlons de

La Primitive Eglise

(extraits des procès verbaux des visites pastorales)

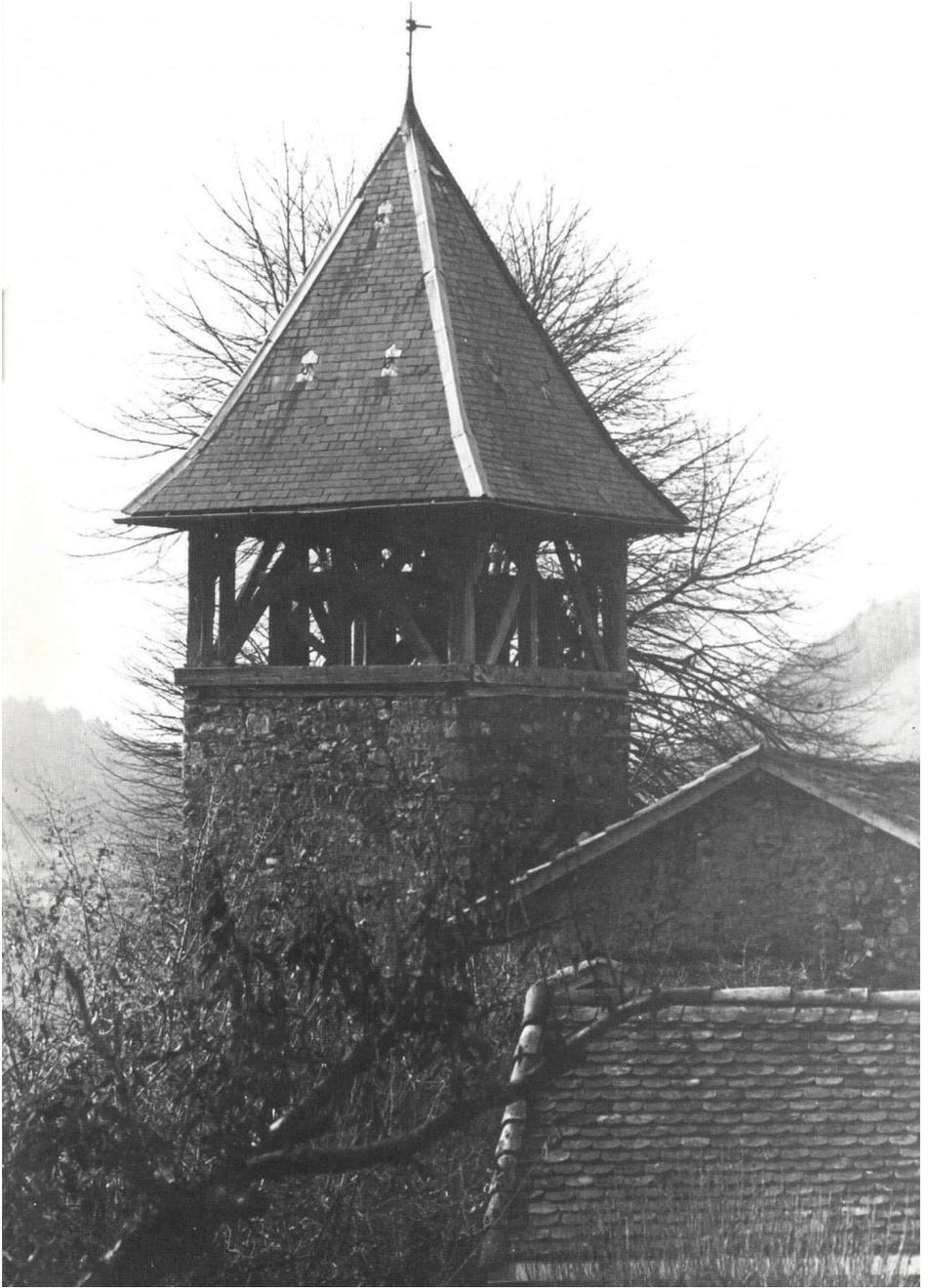
L'église de St Nizier d'Uriage «se trouvait fort éloignée, à l'extrémité de la paroisse, au pied de la colline de St Nizier d'Uriage. (était-ce le lieu-dit «Le paradis»?). Elle était fort grande et avait une petite sacristie, mais pas de clocher. A l'intérieur, se trouvaient deux chapelles l'une à gauche dédiée à St Claude, fondée par la famille de Rivoire, l'autre dédiée à Ste Marie Madeleine; elle était unie au prieuré».

(Une fondation était source de revenus ; c'était l'affectation perpétuelle par un particulier, de biens pour un but déterminé, tel que : dire des messes à telle ou telle intention).

«La nef n'est ny lambrissée ny pavée» en 1667. En 1672 «elle na ni plancher ni plafond et les murailles ne sont pas crépies».

Sur l'autel se trouvait un tabernacle doré, un crucifix et deux chandeliers. La partie la plus ancienne était la chapelle de St Denis, située au dessous du maître-autel, sous le chœur. «L'évêque exhorta les habitants de la fonder de quelques messes et de biens l'entretenir, attendu son ancienneté». Elle était soutenue par quatre piliers en jaspé et on y descendait par deux degrés, sous deux voûtes. Elle était unie à la cure. Sur l'autel se trouvait un image mutilée de St Denis. Elle était en très mauvais état et le 12 octobre 1672, Mgr Le Camus ordonna qu'on l'enterre dans l'église ou le cimetière. «Les fonts baptismals étaient dans un bassin en cuivre, bien couvert».

Le cimetière se trouvait à côté de l'église et n'était point clos. Il y avait une maison curiale (presbytère).



Toujours en 1672, on note l'existence d'une chapelle, dans une maison appartenant à un Sieur Berger, laquelle était sans fondation et si détériorée que l'évêque en demanda la démolition.

Un arrêt du 18 juillet 1537 obligeait le Prieur «au bastimant de l'église Priorale et Paroissiale de St Nizier d'Uriage».

Le 7 juillet 1642, le prieur «avait été commandé à réparer l'église qui était tombée en ruine».

En 1672, elle a été rebâtie récemment, sur ses anciens fondements, mais elle n'est pas achevée. C'est alors que le prieur Antoine Morel s'offre «de bâtir le sanctuaire ailleurs, pour permettre de transporter l'église dans le village».

Nous voici donc arrivé à l'histoire de :

L'église actuelle et sa paroisse construite vers 1675

Mgr Le Camus, alors évêque de Grenoble, accepte le principe du transfert «sous la réserve que les habitants y consentissent par un acte d'assemblée, sinon il faudrait qu'ils fissent à celle qui y est présentement, les réparations nécessaires». Acte d'entente fut fait, puisque dans la relation des visites pastorales ultérieures, il est attesté que la nouvelle église fut construite en son emplacement actuel vers 1675... En 1784 elle n'avait été que bénite. Quant au curé, il se plaignait de n'avoir pas de maison. Alors Monseigneur a ordonné que les habitants louent une maison en attendant d'en faire bâtir une. Ce qui fut fait aussi. On apprend que la maison curiale était alors située «à 200 pas de l'église, au milieu des fonds» qu'elle était faite en terre, qui du reste se lézarda vite et qu'elle était recouverte de chaume. Les séparations intérieures étaient faites en planches. (Jean Baudrey, prêtre natif du diocèse de Maurienne, était alors curé de St Nizier depuis 1669).

Quelques années plus tard l'ancien prieuré semble avoir été supprimé car dans un compte rendu daté de 1677-1678 il est fait mention «qu'il n'y a pas le moindre vestige du Prieuré, ny maison curiale, si ce n'est une mesure qu'on appelle la sacristie et qu'il y avait une chapelle à l'église paroissiale qu'on a démolie et qui paraissait très ancienne sous le nom de St Denis».

Lorsque les évêques visitaient leur paroisse, ils s'inquiétaient bien sûr de l'état des bâtiments, mais aussi de la vie religieuse de la paroisse et de l'assiduité des habitants qui, dans l'ensemble, était satisfaisante. En effet, les recensements de feux indiquaient qu'il y avait 30 à 35 familles dans la paroisse et que celle-ci s'étendaient sur un quart de lieue, (en France 1 lieue = 4000 mètres). Ses principaux hameaux étaient Les Rossins, La Rivoire, Les Hors, Les Charreux. Ce qui fait 150 à 160 personnes. Or le nombre de communiantes étaient de 120.

Dans le pays, il n'y avait pas de sage-femme, mais des personnes assez instruites en faisant office.

L'évêque s'adressait aussi aux habitants pour connaître la vie et les mœurs de leur curé. Et si, dans l'ensemble, elles étaient bonnes, on trouve cependant l'indication d'un curé qui ne fut pas présent à la visite de son évêque, car le Procureur Général l'avait fait arrêter pour crime.

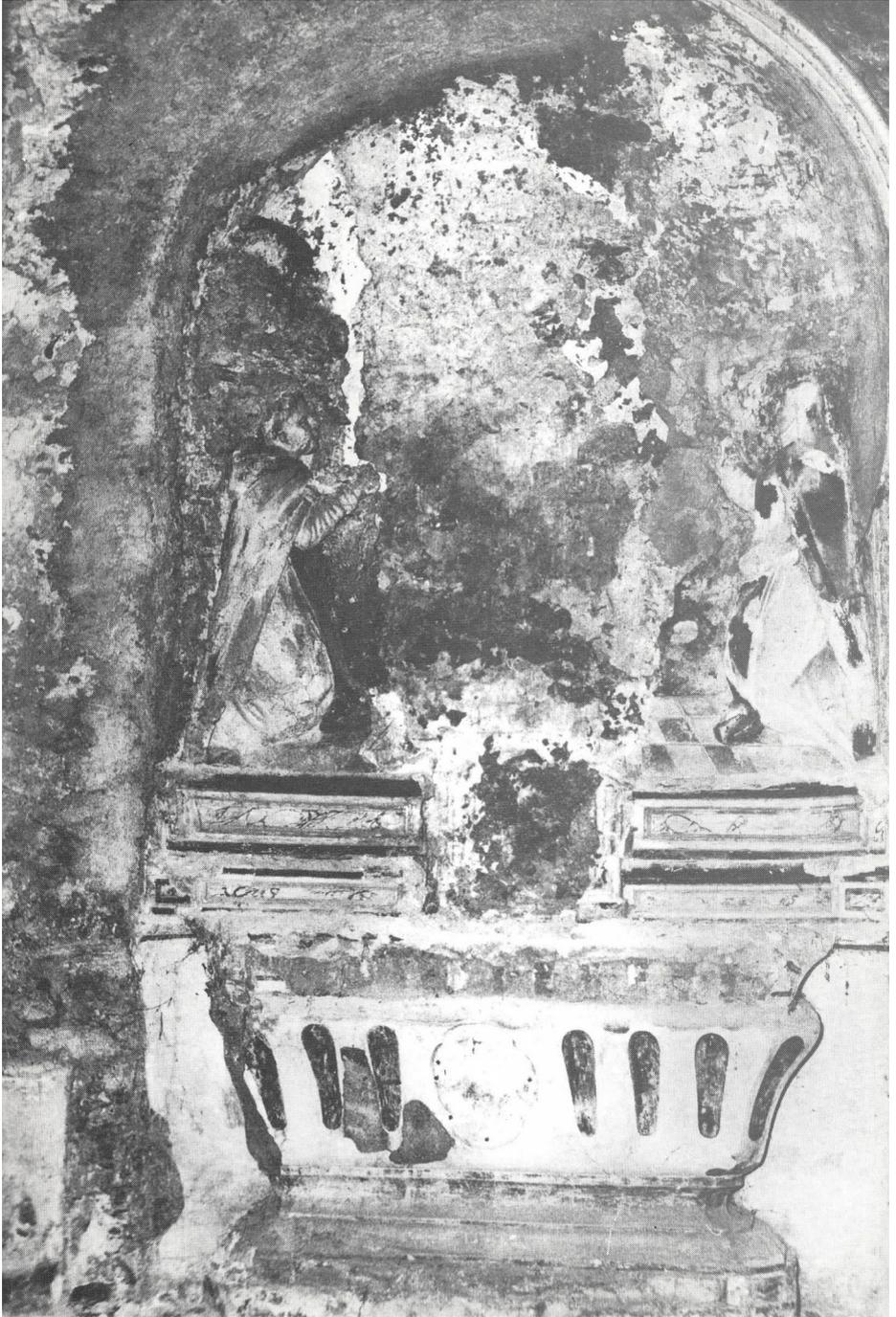
L'église est alors décrite dans ses dimensions ; elle a 7 toises de long et deux toises et demies de large, (1 toise = 1,949 m.), ce qui correspond sensiblement à son métré actuel. Elle avait deux portes d'entrée. Elle fut placée sous le vocable de St Nizier et aussi de St Denis (à noter que Mgr l'évêque interdisait la danse le jour de la fête de St Denis). ***Le 10 octobre 1683*** «Estienne Evesque et prince... nous avons fait la visite de l'église paroissiale et priorale de St Nizier d'Uriage qui est sous le titre de St Denis», (arch. Dles 4G - 276).

L'église possède encore actuellement un tableau, représentant St Nizier et St Denis, (ce dernier portant sa tête entre ses mains). Il a été exécuté et peint à l'huile vers 1757. Depuis 1677, les évêques en demandaient l'exécution.

Visite du 10 juin 1683... Monseigneur a ordonné... «que dans trois mois on réparera le clocher, on mettra une grille de fer à la fenestre de la sacristie, une croix dans le cimetière et on mettra au maître-autel un tableau en huile où soyent peints St Nizier et St Denis qui sera célébré à l'avenir comme ancien patron de la paroisse.» Il a donc fallu 80 ans que l'ordre soit exécuté !

En 1683 il y avait seulement «une grande image de papier en détrempe.»





Au fond de la nef (par rapport à l'entrée principale), se trouve l'autel St Denis et à droite, vers le milieu de la nef, **la chapelle de N.D. du rosaire**, «passablement ornée, munie d'une pierre sans fondations». En effet, il y avait à St Nizier d'Uriage une confrérie du Rosaire et Mgr Le Camus, homme de valeur, qui semblait lui vouer un culte tout particulier, adjurait ses ouailles de prier N.D. pour lui. Sur l'autel se trouvait un tabernacle doré et azuré (était-ce celui de la primitive église ?).

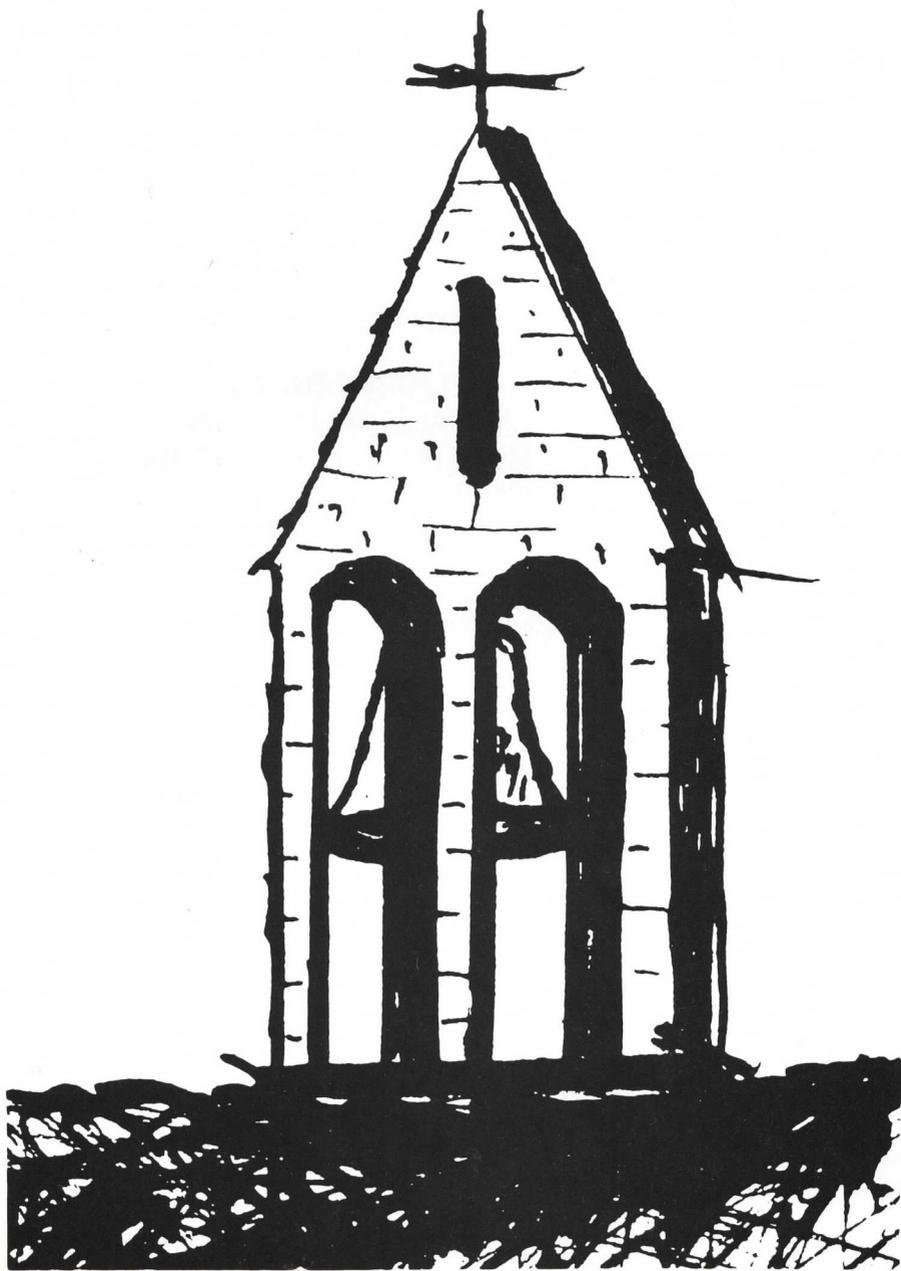
Des poutres furent mises transversalement pour la pose d'une **tribune**. (Elle existe encore).

A gauche fut placée **une chaire en bois noyer** et l'évêque demanda qu'on lui fit un dais en bois ; de même un **bénitier**, fixe de pierre, se trouve à l'entrée principale, on mit également un confessionnal, **une balustré** pour la communion etc...

La toiture a été couverte de tuiles. Quant à **la sacristie**, elle fut construite un peu plus tard. Elle fut surmontée d'un clocher, en forme de tour carrée, terminée par un clocher en bois, recouvert d'ardoises. Par la suite et sur la demande de l'évêque, le clocher a dû être rehaussé d'une toise, pour que la cloche ait plus «d'assurance». Elle pesait un quintal et demie. Mais elle a dû être précédée par une autre cloche, qui se trouvait primitivement au dessus de la porte principale, contre une petite muraille, (clocher-mur), et qui fut parvenue à être en si mauvais état «que l'ordre fut donné de l'abattre».

La cloche qui se trouve actuellement dans le clocher, fut fondue à Bonneville en 1784. Elle eut, pour parrain et marraine, Nicolas François de Langon, baron d'Uriage, et Anne-Marie Joséphine de Prunier, de Saint André, marquise de Virieu. Son timbre est agréable.

Lorsque, plus tard, la sacristie fut en état, on y plaça des armoires, pour le rangement des linges et ornements sacerdotaux ; on y trouvait aussi les registres de baptêmes et sépultures, «en bon état depuis 1618».



Type de clocher - muraille -

Le pain béni avait lieu régulièrement tous les dimanches.

Quant au **cimetière** il a été clos, pour que le bétail n'y pénètre pas. L'église a subi des détériorations. L'évêque en demanda les réparations nécessaires et c'est par le compte rendu de la visite de Mrs de Bonteville faite en 1784, que nous apprenons que sa restauration a été faite.

«Elle est dans le meilleur état possible». «Egalement en 1784», la maison curiale est en bon état».

Puis vient la Révolution. **Le 1^{er} mars 1791, l'église est vendue** comme bien national et acquise par Pierre Hache-Duchesne, alors curé de Villeneuve d'Uriage et après curé d'Eybens, puis de St Quentin sur Isère où il mourut en 1808. On trouve trace de cette acquisition dans l'inventaire des Biens Nationaux du district de Grenoble. Le prix de vente en fut de 20.000 livres (arch. Dles T 3 N° 72).

Le dernier curé de St Nizier d'Uriage fut Etienne Galland ; il y était depuis 1748.

1. le 17 août 1780 il inaugure les fonts baptismaux de l'église. Une plaque en portant témoignage existe encore et peut être vue. (c.f. annexe).
2. le 21 août 1788 il fit un discours à l'Assemblée Municipale «ensuite duquel il a été député d'une voix pour le clergé»
3. le 1^{er} mars 1791 fut dressé l'état des articles de rentes ou leurs dépendants, du terrier de Mr Etienne Galland, prieur d'Uriage et curé de l'église de St Nizier d'Uriage.

Les archipêtres : ont été rétablis par Mgr Le Camus. St Nizier d'Uriage dépendait de celui d'Herbeys. Quant aux trois paroisses de St Martin d'Uriage, de Pinet et de Villeneuve, elles ont dépendu de celle de St Nizier d'Uriage jusqu'à la Révolution.

Les communes ont participé aux frais nécessités par les travaux urgents. Un ancien registre des délibérations de la commune de St Martin d'Uriage (établi en 1826), nous apprend que ladite commune a participé aux travaux de réparation de l'église de St Martin et de celle de Pinet.

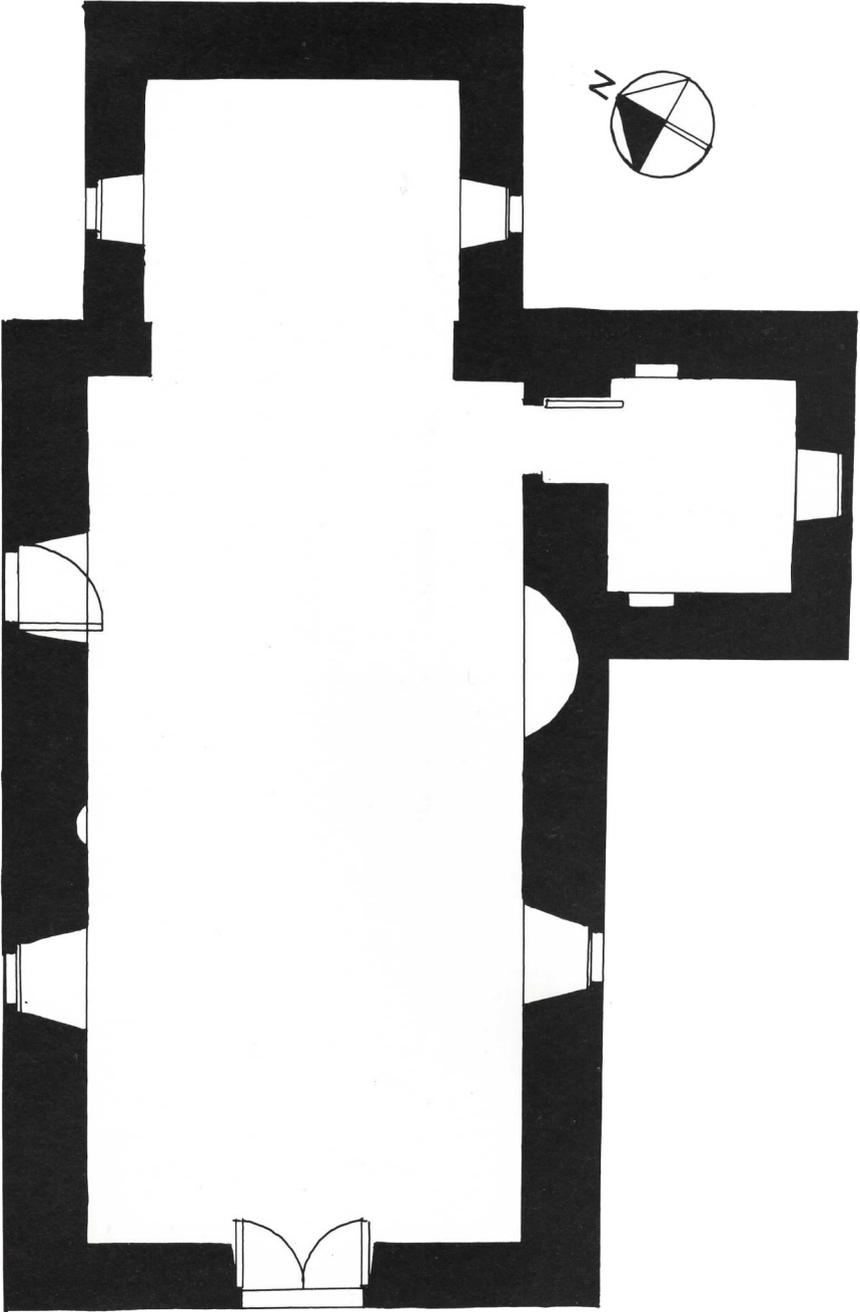
En 1869, Pinet d'Uriage vota des réparations pour la chapelle de St Nizier d'Uriage.

La loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat fut votée en décembre 1905. Les édifices qui servaient à l'exercice public des cultes et au logement de leurs ministres, furent désormais propriété de l'Etat, des départements ou des communes. L'église de St Nizier d'Uriage appartient actuellement à la commune de St Martin d'Uriage.

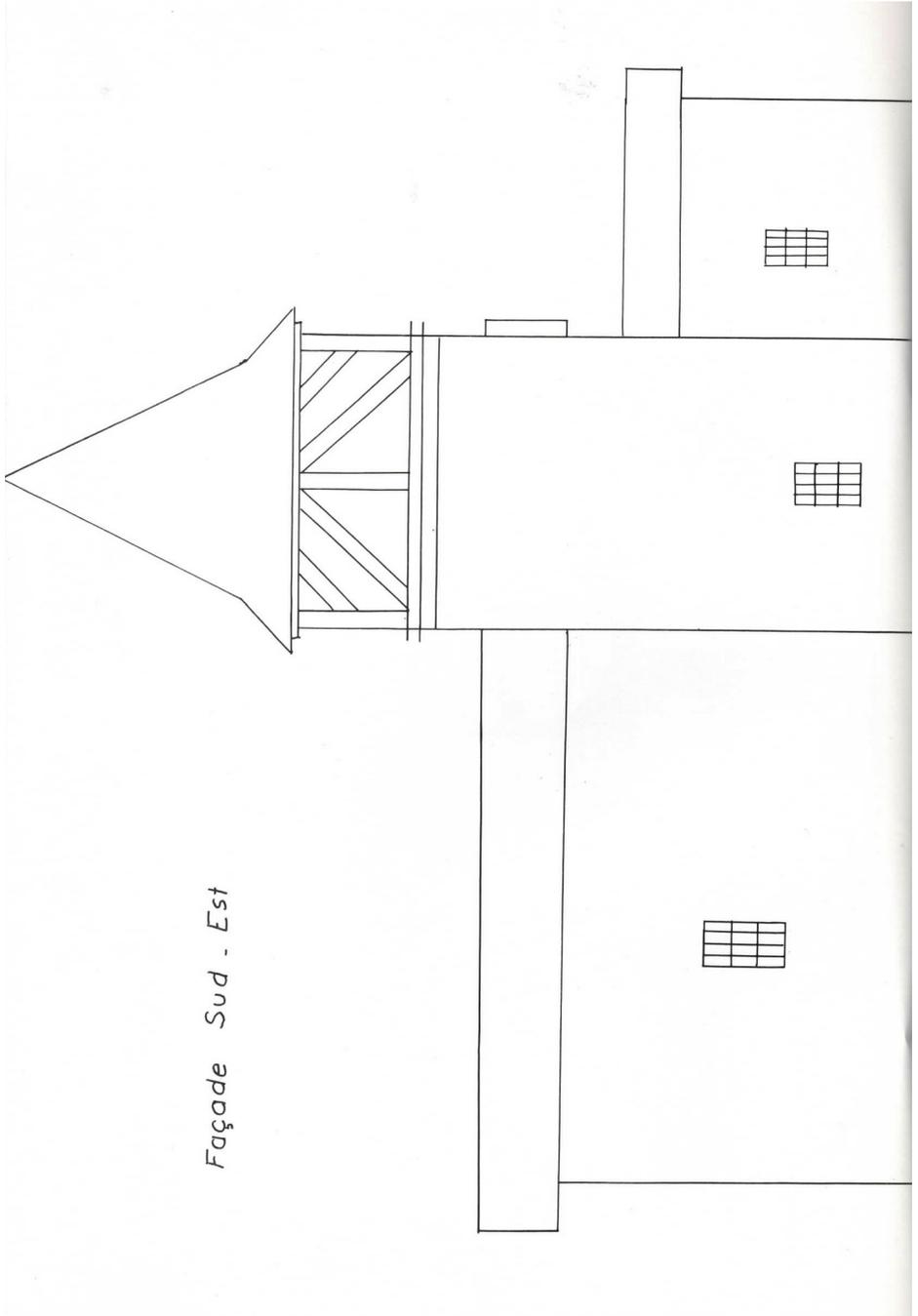
La chapelle de St Nizier d'Uriage est bien placée, sur un petit tertre, au centre du hameau, en bordure de la route. Son clocher ne s'aperçoit pas de loin. Un petit cimetière l'entoure ; des tombes anciennes plus ou moins visibles, voisinent avec des tombes récentes. C'est là qu'auraient choisi d'y reposer ceux qui ont été attachés à cette parcelle de terre dauphinoise. Un magistral tilleul séculaire qui, dit-on, a été planté sous Sully, semble les protéger de l'ombre de ses ramures, dans ce petit lieu paisible qui incite à la réflexion et au calme.

Le bâtiment est simple et de dimension modeste, mais de ligne harmonieuse. La tour et son clocher ajouré, attirent agréablement l'attention. La façade de l'entrée principale était primitivement recouverte d'une fresque, que bien d'entre nous ont connue, mais que le temps et les nécessités de réparation ont anéantie. Cette église est de la fin du XVII^e siècle, en plein règne du Roi Soleil ; les fresques de l'intérieur, en trompe-l'œil en témoignent. Il est possible qu'elles aient été faites par des Italiens du Val d'Aoste, qui alors venaient en France. De la croix du cimetière il ne reste que son support, une colonne en pierre sur socle. Des vandales ont dépouillé l'église ; la porte du tabernacle doré, entre autre a disparu... Aidez-nous à sauver ce qui reste.

(à noter que quelques rares pièces ont été mises à l'abri... d'autre pourraient peut-être être récupérées, telles que : une statue de vierge qui devait être dans une niche à gauche de la nef et les armoires de la sacristie).







Façade Sud - Est

Curés de St Nizier

Jean Gulmont vers 1410
Guillelmi Chanavelli
(vicariiloci) 1474

Grou Jean 1635-1643

Eybert Paul 1643-1646
Olivier Pierre 1646
Ruart Etienne, départ en 1671
Baudrey Jean 1671-1713
Durand André 1714-1727
Galland Laurent 1727
(décédé 31.1.1748)

Etienne Galland 1748-1792

Papes

Urbain II - 1088-1099 / Alexandre III -1159-1181 / Clément IV - 1265-1268
Clément V- 1305-1314/Clément VI- 1342-1352/LéonX- 1475-1521

Prieurs

Guillaume - début XII^e s.
Guigues vers 1228
Humbert de Claix vers 1370
Antoine Mottet 1410
Siboud Alleman 1470
Jean Chastaing 1488
Louis Alleman 7.1.1497
Georges Borel 4.1559
Eymard Mollard décédé 1595
Pierre Alleman 1595-1630(7)
Jean Pierre de Ruinât. 1637
Jean Charles Roux 1637
Yves Morel 1658
Michel Morel 1640
Antoine Morel 1658
Michel Morel d'Arcy 1679
Théodule (?)
Laurent Galland 1712
André Galland 1722-1742
François Galland, né
1728 (prieur en 1755,
décédé le 7.4.1775)
Etienne Galland
1775... (jusqu'à la
Révolution)

Evêques

St Hugues 1053,
décédé 1.4.1232
Soffrey
Rodolphe de Chissé, vers 1370
Laurent 1^{er} Alleman vers 1488

Pierre IV Scarron - 1620

Etienne Le Camus 1671

Alleman de Montmartin 1707
Pail de Chaulnes 1721
Jean IV de Caulet 1726
Hay de Bonteville 1779
Jean V de Cairol de Modailan
1771
Dulau d'Alleman 1789-1802

Plaques des fonts baptismaux **Stephanus GALAND**

Hujus ecclesiae prior et parochus
hanc piscinam dedicavit

Anno Domini

1780 Boileau pere

fecit

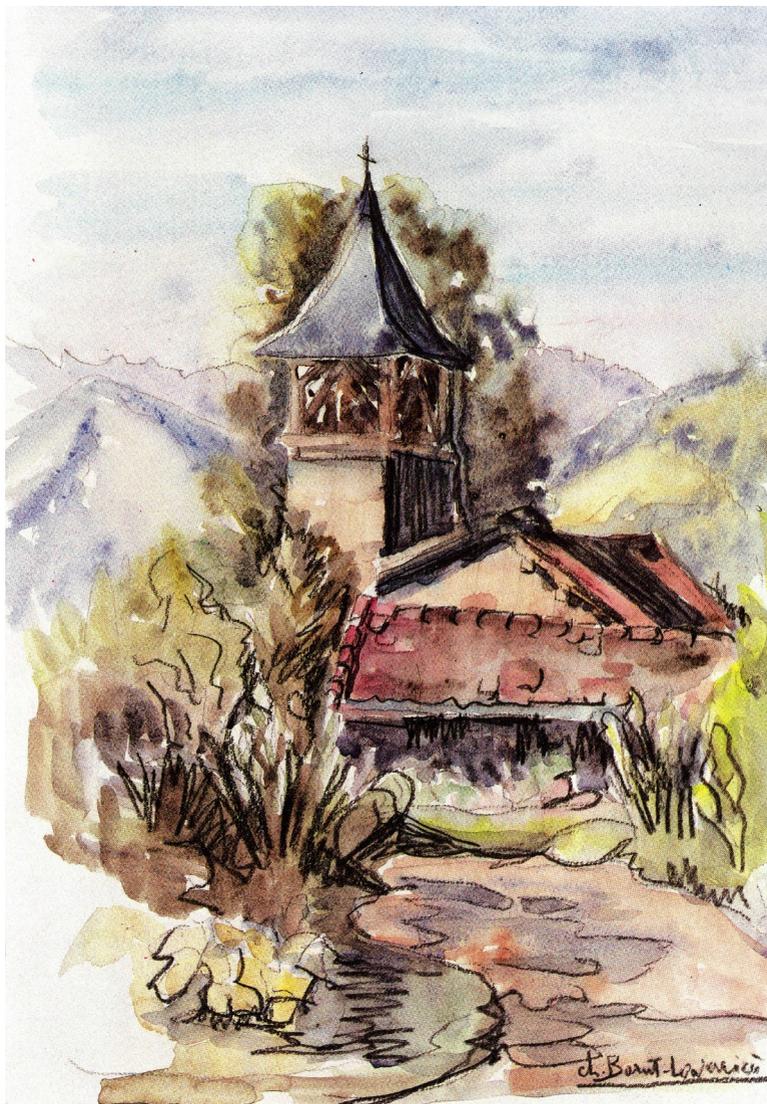
9.12.16 18

ce qui laisse à penser, que les fonts baptismaux, étaient ceux de la primitive église

Inscription gravée sur la cloche

Je me nomme Marie-Joséphine, mon parrain est Messire Nicolas François de Langon, chevalier Seigneur dudit lieu Saint Jullien Mont Rigaut, baron d'Uriage, Brigadier des armées du Roy, Lieutenant des Gardes du Roy. Ma marraine Dame Anne Marie Joséphine de Prunier de Saint André, Marquise de Virieu à Bonneville m 'a faite l'an 1784.

Nota : tout le texte et illustrations ci-avant sont celles du livret écrit et imprimé en 1981 par Mme Monnet et Gauthier - Commission Culture et Sauvegarde de la Chapelle de St Nizier d'Uriage.



Aquarelle de Mme Barut-Laverrière